

Convention de cession de parts social

Date de cession 26 août 2025

Entre les soussignés,

** Personne physique :*

..... Monsieur **AIT LASRI Samir**, né le-27 octobre 1995 à DOUAI (59),
demeurant à 112 rue des Trannois à DOUAI (59500), de nationalité Française,

ci-après dénommé le « Cédant »,
d'une part,

Et

** Personne physique :*

..... Monsieur **AIT LASRI Rachid**, né le 01 juillet 1992 à DOUAI (59),
, demeurant à 112 rue des Trannois à DOUAI (59500), de nationalité Française,

ci-après dénommé le « Cessionnaire »,
d'autre part,

Il est exposé ce qui suit :

.....

Le Cédant Monsieur AIT LASRI Samir détient 100 parts social
De A.L.S, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 euros,
siège social 112 rue des Trannois 59500 DOUAI, RCS DOUAI, SIREN 932 328 511, d'un
montant de .10 euros de valeur nominale chacune représentant 100% du capital de la
Société.

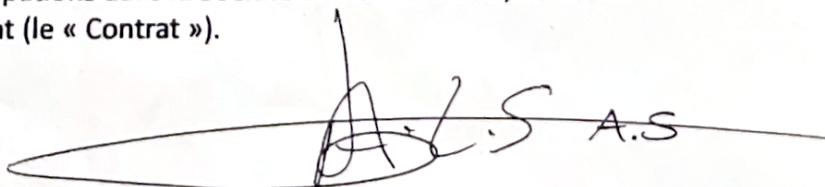
Les parts social sont représentatives de l'apport en numéraire
effectué lors de la constitution de la Société.

La Société a été constituée le 27/07/2024 à Douai. Elle a pour
objet L'exploitation d'un commerce de boucherie, charcuterie,
traiteur, - La vente de tout produit alimentaire et de boissons
non alcoolisées.

Article 1 - Objet - Cession et acquisition de parts social

L'objet du présent contrat est de déterminer les modalités et conditions de la cession par
les Cédants de la totalité de leurs participations dans la Société au Cessionnaire, selon les
conditions définies par le présent contrat (le « Contrat »).

A.R

A large, stylized handwritten signature in dark ink, appearing to read 'A.L.S A.S', is written over a horizontal line.